

des variations fréquentes du niveau de l'eau, successivement immergée et émergée, souvent à de courts intervalles, les feuilles sont presque toujours dans une phase transitoire, s'acheminant tantôt vers le type aérien, tantôt vers le type aquatique.

De ce qui précède on doit conclure que les caractères anatomiques ne se modifient généralement pas tout de suite avec le milieu, mais par étapes successives. Certains d'entre eux, toutefois, qui, dans une espèce, sont très persistants, sont au contraire fugaces dans une autre. Mais en général l'influence héréditaire se fait longtemps sentir. Il semble que cette conclusion puisse, dans certains cas, s'étendre aux fonctions physiologiques. On expliquerait ainsi l'impossibilité où se trouvent les feuilles submergées d'un assez grand nombre de plantes aquatiques (*Nuphar*, *P. natans* et *rufescens*) de créer sous l'eau assez d'amidon pour que cette substance apparaisse dans les grains chlorophylliens. Ces feuilles ne seraient pas encore suffisamment adaptées au milieu aquatique.

M. Rouy fait la communication suivante :

QUELQUES MOTS SUR LES *MELICA* EUROPÉENS DE LA SOUS-SECTION  
DES *BARBATÆ* Nym., par **M. G. ROUY**.

Dans la séance du 22 juillet 1881 (1), M. Malinvand a donné lecture à la Société de certains passages de lettres du frère Héribaud sur les *Melica ciliata* L., *transsilvanica* Schur, *Magnolii* G. et G., *nebrodensis* Parlat., et il a présenté quelques observations personnelles sur ces plantes plus ou moins affines.

Je me propose de compléter les remarques de nos deux honorables confrères, en mettant sous les yeux de la Société des exemplaires de *M. transsilvanica* de Transylvanie et d'Alsace, *M. taurica* du Caucase et de la Russie méridionale, *M. nebrodensis* de Sicile, *M. glauca* de Suisse, enfin quelques pieds de *M. Magnolii* de France et de Portugal.

Des extraits de lettres de M. Hackel qui ont été reproduits dans ce Bulletin, il résulte, ce qui à mon sens est très exact, que la synonymie suivante s'impose : *M. ciliata* L. = *M. nebrodensis* G. et G., *M. transsilvanica* Schur = *M. ciliata* Godr. non L. Mais lorsque des botanistes acceptent sous le nom de *M. nebrodensis* Parlat. la plante française à laquelle ce nom a été donné par Grenier et Godron, et qui a été justement reconnue par M. Hackel être le vrai *M. ciliata* L., je suis amené à me demander si ces botanistes ont pu voir des exemplaires provenant des

(1) Voyez le Bulletin, t. XXVIII, pp. 240-242.

localités classiques de l'espèce de Parlatores : monts Nébrodes (Sicile), Madonie, Buzambra, etc.? Je ne le pense pas, car j'ai pu constater, par comparaison du *M. ciliata* L. et de ses variétés (*M. glauca* F. Schultz, *M. Magnolii* G. et G.) avec la plante sicilienne, actuellement assez répandue dans les herbiers, parce que depuis huit ans elle a été distribuée par M. Todaro, sous le n° 1359 de son *Flora sicula exsiccata*, et par M. Lojacono, sous le n° 308 de ses *Plantæ siculæ rariores*, j'ai pu constater, dis-je, que le *M. nebrodensis* Parlat. est encore plus différent du *M. ciliata* L. (*nebrodensis* G. et G.), que le *M. transsilvanica* Schur, accepté avec raison comme espèce par M. Hackel, l'est de ce même *M. ciliata* L. D'ailleurs voici les caractères qui distinguent nettement le *M. nebrodensis* Parlat. du *M. ciliata* L. :

Panicule spiciforme, courte et unilatérale, mais ordinairement très lâche, pauciflore; fleurs presque du double plus grandes, allongées, moins larges; glumes à peine rudes, fortement colorées, sensiblement plus inégales, bien plus étroites, ainsi que la glumelle inférieure; chaumes entièrement lisses, de taille peu élevée (15-36 centimètres) et ne portant que 2 ou 3 feuilles courtes, moins enroulées-sétacées. Son épi court, spiciforme, lâche, à grandes fleurs à glumes et glumelles colorées, étroites, ses chaumes grêles, permettent de bien reconnaître cette espèce.

Il y a lieu de mentionner également parmi les formes du *M. ciliata* le *M. glauca* F. Schultz in *Flora*, XLV, p. 462 (1862) = *M. ciliata* auct. germ. mult., qui présente les caractères généraux du *M. ciliata* et la panicule allongée, interrompue, mais bien plus grêle, du *M. Magnolii* G. et G.

C'est donc entre les *M. ciliata* L. et *M. Magnolii* G. et G. qu'ont pu être trouvées des formes intermédiaires dans les départements du Lot et du Puy-de-Dôme, et non entre le *M. Magnolii* et le *M. nebrodensis* Parlat.

En ce qui concerne le *M. transsilvanica* Schur, cette espèce présente deux variétés analogues à celles du *M. ciliata* L. : l'une à grappe spiciforme plus allongée, plus étroite, souvent inégale, c'est le *M. taurica* C. Koch; l'autre à grappe forte, assez allongée, lobulée, que Schur a nommée *M. lobata*.

Il me reste encore un mot à dire au sujet d'une opinion qui a été émise par M. Malinvaud à propos du *M. ciliata* L. Notre honorable confrère a déclaré que la très courte diagnose linnéenne du *M. ciliata* pouvant s'appliquer à toutes les espèces dont je viens de parler, il n'y avait pas de raison pour restreindre le nom de *M. ciliata* L. plutôt à l'une de ces espèces qu'aux autres. Je ne saurais me rallier à cette manière de voir; car lorsqu'une diagnose linnéenne ayant suffi à Linné pour caractériser une plante sans qu'il ait eu connaissance des plantes affines d'autres

régions, est insuffisante pour la distinguer de ces autres plantes, de deux choses l'une :

Où l'on doit rejeter, en tant que spécifique, le nom linnéen, parce que les caractères que Linné a cités sont devenus des caractères de genre, de section ou de sous-section, et non plus d'espèce (et en effet, les termes « *Melica flosculi inferioris petalo exteriori ciliato* » s'appliquent non seulement au *M. ciliata*, mais à tous les *Melica* européens de la sous-section *Barbatæ*, depuis le *transsilvanica* jusqu'au *Bauhini*) (1).

Où l'on doit, comme l'ont admis les auteurs et comme je l'admets également pour ne pas créer de nom nouveau, conserver le nom spécifique linnéen, et alors ne l'appliquer, tout en complétant la diagnose, qu'à l'espèce que Linné avait en vue.

Or, Linné a créé le nom de *M. ciliata* pour une plante de l'île d'Æland, qui est la forme commune dans la majeure partie de l'Europe et est identique à notre *M. nebrodensis* G. et G. non Parlat. Il y a donc, en réalité, une raison incontestable pour attribuer le nom de *M. ciliata* L. à cette plante et à elle seule.

Pour terminer et afin d'éclaircir la synonymie quelque peu confuse de ces espèces ou formes affines, voici comment je comprends l'énumération des *Melica* européens de la sous-section *Barbatæ* Nym. et de leurs variétés :

#### 1. *M. CILIATA* L.

Var.  $\alpha$ . *genuina* (*M. nebrodensis* G. et G. p. p., non Parlat.).

Var.  $\beta$ . *intermedia* (*M. nebrodensis* auct. mult.; *M. glauca* F. Schultz).

Var.  $\gamma$ . *elata* (*M. Magnolii* G. et G., *M. ciliata* Vill., Gouan, Desf., Brot., S. et Sm., Bert., Guss., Parlat.) (2).

#### 2. *M. TRANSSILVANICA* Schur.

Var.  $\alpha$ . *genuina* (*M. ciliata* Godr. *Fl. de Fr.*, non L.).

Var.  $\beta$ . *orientalis* (*M. taurica* C. Koch).

Var.  $\gamma$ . *lobata* (*M. lobata* Schur).

(1) Est-il nécessaire de rappeler que plusieurs espèces linnéennes se trouvent dans le même cas que le *M. ciliata*? Parmi les plantes européennes seulement, je pourrais citer les *Drosera longifolia*, *Buffonia tenuifolia*, *Elatine Hydropiper*, *Calitriche verna*, *Leontodon Taraxacum*, *Utricularia vulgaris*, *Aretia alpina*, *Soldanella alpina*, *Rhynanthus Crista-galli*, *Euphrasia officinalis*, *Thesium linophyllum*, *Juncus articulatus*, *Osunda Lunaria*, dans la diagnose linnéenne desquelles entrent de nombreuses espèces acceptées par tous les botanistes contemporains, même les plus réducteurs. Quelques-uns de ces noms ont dû être rejetés à cause de l'insuffisance de la description linnéenne, ou parce que les caractères considérés comme spécifiques par Linné ont été reconnus depuis comme caractères génériques ou de section par les auteurs.

(2) M. Hackel, dans son *Catalogue des Graminées du Portugal* (1880), acceptait comme espèce le *M. Magnolii*, contrairement à sa manière de voir en 1881. (Lettre au frère Héribaude.)

3. *M. NEBRODENSIS* Parlat.

4. *M. HUMILIS* Boiss.

5. *M. CUPANI* Guss. (p. p.), Bert.!

Var.  $\alpha$ . *genuina*.

Var.  $\beta$ . *brevisflora* Parlat.

6. *M. BAUHNI* All. (*M. setacea* Pers., *M. amethystea* Pourr.).

M. Bonnier donne lecture de la communication suivante de M. Chabert :

UNE PLANTE A EXCLURE DE LA FLORE D'ITALIE, par **M. Alfred CHABERT**.

MM. Cesati, Passerini et Gibelli, dans leur remarquable *Compendio della flora italiana* (page 311), et M. Arcangeli dans une flore plus récente (*Compendio della flora italiana*, p. 547), admettent le *Dracocephalum Ruyschiana* Lin. au nombre des plantes d'Italie, en citant pour unique localité : « Piemonte, nei prati alpestri di Pralugnan. » Cette indication a été évidemment empruntée à Allioni, qui, après avoir décrit l'espèce dans le *Flora Pedemontana* (t. I, p. 32), signale comme lieux d'origine : « Abunde in pratis Pralugnan, observantibus Francisco » Peyrolieri et Cl. Bellardi. Provenit etiam in summo jugo col de la » Roue, versus Bardonache, et loco dicto la combe d'Ambin, ultrà parvum montem Cenisium. »

La *Flore française* de De Candolle reproduit (t. III, p. 567) l'énumération de ces localités comme appartenant au Piémont. Or deux d'entre elles sont situées en Savoie, et la plante manque à celle qui est sur la frontière.

Pralognan, fréquemment cité par Allioni (1), est situé dans les Alpes de Tarantaise (arrondissement de Moutiers), assez loin de la frontière de Piémont. La combe d'Ambin en est très rapprochée et fait partie de l'arrondissement de Saint-Jean de Maurienne. Le col de la Roue est placé entre Modane et Bardonnèche, sur la frontière de Savoie et d'Italie. Lui seul pourrait donc être cité dans la flore d'Italie au sujet du *Dracocephalum Ruyschiana*; mais cette plante ne paraît pas y avoir été retrouvée depuis Allioni, et M. Schofield, botaniste américain, qui a exploré avec soin le versant piémontais de cette partie des Alpes, m'a dit ne l'y avoir jamais observée.

Le *Dracocephalum Ruyschiana* ne peut donc être compté au nombre des plantes italiennes.

(1) Allioni écrit les noms de lieux avec peu d'exactitude : ainsi il dit tantôt *Pralognan*, tantôt *Pralugnan*, *Bonneval* ou *Bonaval*, *Lancebourg*, *Lanebourg* ou *Lanslebourg*, etc.



Rouy, Georges. 1882. "Quelques Mots Sur Les Melica Européens De La Sous-Section Des Barbatæ Nym." *Bulletin de la Société botanique de France* 29, 87–90. <https://doi.org/10.1080/00378941.1882.10828066>.

**View This Item Online:** <https://www.biodiversitylibrary.org/item/12197>

**DOI:** <https://doi.org/10.1080/00378941.1882.10828066>

**Permalink:** <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/158768>

**Holding Institution**

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

**Sponsored by**

Missouri Botanical Garden

**Copyright & Reuse**

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.